



Le Canada rappelé à l'ordre parce qu'il manque à ses obligations envers ses enfants

Toronto – le gouvernement du Canada manque toujours à ses obligations envers les enfants et les familles à faible revenu selon le 20^e rapport sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada publié par Campagne 2000. Plus de deux décennies après l'adoption à l'unanimité par la Chambre des communes d'une résolution pour mettre fin à la pauvreté des enfants avant l'an 2000, les familles canadiennes attendent toujours que le gouvernement fédéral pose des gestes soutenus et respecte son engagement d'assurer la sécurité économique de tous les enfants au Canada.

Le Rapport 2011, *Réexaminer la sécurité des familles en période d'insécurité*, se penche sur la pauvreté infantile, sur les conditions qu'elle engendre et sur les problèmes auxquels font face les familles à faible revenu. Le rapport révèle que le taux de pauvreté des enfants a baissé de seulement 20 % en vingt ans. Puisque 639 000 enfants vivent toujours en situation de pauvreté, il est nécessaire d'adopter et de mettre immédiatement en œuvre des politiques sociales proactives si le Canada veut éviter que le taux de pauvreté et l'ampleur de la pauvreté s'aggravent.

« C'est le moment pour nos dirigeants gouvernementaux de manifester leur volonté à travailler ensemble pour éliminer la pauvreté. Des milliers d'enfants au Canada sont pauvres parce que leurs parents sont incapables de trouver un bon emploi, de gagner un salaire décent et de satisfaire aux besoins les plus essentiels de la vie, comme le logement et la nourriture. Chaque année, je suis estomaquée de constater le peu de progrès réalisés pour éliminer la pauvreté. Comment notre gouvernement a-t-il pu laisser un enfant sur dix continuer d'être pauvre? C'est désolant de constater que 38 % des utilisateurs de banques alimentaires au Canada sont des enfants de moins de dix-huit ans alors qu'ils ne représentent que 22 % de la population. Comment notre gouvernement peut-il laisser des milliers d'enfants avoir faim?

Il se peut qu'on subisse actuellement les effets de la récession de 2008, mais en réalité l'économie du Canada a plus que doublé de taille depuis la résolution adoptée en 1989 par la Chambre des communes pour éliminer la pauvreté des enfants. Or, le revenu des familles au bas de l'échelle a pratiquement stagné. Le fossé entre les familles pauvres et les familles riches continue de se creuser et les familles à faible et moyen revenu peinent à joindre les deux bouts.

Les preuves, nous les avons. Nous avons aussi les voix unies de personnes qui ont vécu la pauvreté. Et nous avons même élaboré des politiques qui aideront les familles à s'épanouir. Tout le travail est fait. Ce que nous demandons au gouvernement fédéral, c'est simplement d'agir pour changer les choses », a dit Laurel Rothman, coordonnatrice nationale de Campagne 2000.

Selon Adrienne Montani de First Call, une coalition de défense des droits des enfants et des jeunes en Colombie-Britannique, et membre du comité de direction de Campagne 2000, « On reconnaît de plus en plus au Canada et à l'étranger que la pauvreté chronique a des conséquences graves sur la santé qui nous affectent tous. Cette année, au moment où le Comité sur les droits de l'enfant de l'ONU réalise son troisième examen des mesures prises par le Canada pour respecter ses engagements en matière de droits de l'enfant, les manquements du Canada, ses faibles politiques, voire le manque de politiques pour aider les enfants à s'épanouir, sont encore plus manifestes. Il est honteux que le Canada fasse si piètre figure en matière de lutte contre la pauvreté infantile par rapport aux autres pays de l'OCDE. La pauvreté mine le tissu social des collectivités et est une tare morale sur l'intégrité démocratique des pays ».

« Il est encourageant de voir que toutes les provinces sauf trois se sont dotées d'une stratégie de réduction de la pauvreté ou en adopteront une sous peu. Les résultats obtenus à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, les deux premières provinces à se fixer des objectifs de réduction de pauvreté et à procéder à faire des changements, sont positifs. Il faut que le

gouvernement fédéral adopte un plan de réduction de la pauvreté de concert avec les provinces, les territoires, les gouvernements des Premières Nations, le secteur communautaire et le secteur privé et en consultation avec les personnes qui ont vécu la pauvreté. Un tel plan fera en sorte que personne ne soit mieux traité dans une province que dans une autre et que tous les Canadiens et Canadiennes puissent vivre dans la dignité », a souligné Sid Frankel, membre du Social Planning Council de Winnipeg.

« La population canadienne en entier profitera de la réduction de la pauvreté et éventuellement de son élimination », a dit Margaret Hancock de Family Service Toronto. « En partageant la responsabilité en tant que société de prévenir la pauvreté des enfants et des familles, on peut réduire le coût des services de santé, d'éducation et de justice pénale », a-t-elle ajouté.

Les faits saillants du rapport, dont on peut obtenir une copie à www.campaign2000.ca, indiquent que le Canada a encore beaucoup à faire pour prévenir et réduire la pauvreté :

- Un enfant sur dix vit encore en situation de pauvreté au Canada. Et la situation est pire pour les enfants vivant dans les communautés autochtones : un enfant sur quatre grandit dans la pauvreté.
- L'emploi n'est pas nécessairement une porte de sortie garantie de la pauvreté : un enfant défavorisé sur trois vit dans une famille où un parent au moins travaille à temps plein toute l'année et un travailleur sur quatre occupe un emploi peu rémunéré, gagnant moins de 13,32 \$/h.
- Les investissements publics ont un impact considérable : sans les transferts de revenu en 2009, un enfant sur quatre aurait été en situation de pauvreté. Les programmes publics canadiens ont eu pour effet de baisser le taux de pauvreté infantile de 14 % (SFR avant impôt).
- Quoique la hausse rapide du nombre de mères actives sur le marché du travail soit un des principaux changements sociaux survenus au siècle dernier, le Canada n'a toujours pas de réponse sociétale aux besoins de services de garde à l'enfance. Moins d'un enfant sur cinq (âgés de zéro à cinq ans) a accès à une place dans un service de garde réglementé.
- Le logement est la plus importante dépense pour les familles à faible et modeste revenu. Un ménage sur quatre affecte plus de 30 % de son revenu au logement. Et 750 000 enfants (moins de quinze ans) vivent dans un logement qui est soit inabordable, vétuste ou surpeuplé ou les trois.

-30-

Renseignements additionnels : Laurel Rothman (cell. 416-575-9230 ou 416 595-9230, poste 228) ou Liyu Guo (cell. 416 624-1885 ou 416-595-9230, poste 244).

Des rapports provinciaux sur la pauvreté des enfants et des familles ont également été publiés aujourd'hui en Colombie-Britannique, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Le Manitoba a publié son rapport en septembre dernier. Le rapport de l'Ontario sera publié au début de 2012. On peut se procurer tous les rapports à www.campaign2000.ca.

Campagne 2000 est une coalition pancanadienne non partisane de plus de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires engagés à travailler ensemble pour éliminer la pauvreté des enfants et des familles au Canada. www.campaign2000.ca

Pour d'autres commentaires, veuillez communiquer avec :

National :

Laurel Rothman ou Liyu Guo (voir numéros de téléphone plus haut)

Gunnar Sewell, cell. 416 859-0792 ou 416 429-3696 **porte-parole francophone**

Régional :

Colombie-Britannique – First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition - Adrienne Montani 604-873-8437

Alberta –Edmonton Social Planning Council - John Kolkman 780.423-2031, poste 350

Manitoba – Social Planning Council de Winnipeg – Sid Frankel 204 474 9706 ou 204 295 3749

Nouveau-Brunswick – Conseil de développement humain - Randy Hatfield et Kathryn Asher 506-634-1673

Nouvelle-Écosse – Centre canadien de politiques alternatives, bureau de Nouvelle-Écosse - Lesley Frank, 902-582-2483 ou 903-670-3653